

Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF)

Association dont la mission est Reconnue d'Utilité Publique
par arrêté préfectoral du 16 avril 2010

Pourquoi et comment utiliser des œufs plein air en restauration collective

Enjeux

La restauration collective est un important levier de développement de l'élevage en plein air des poules pondeuses. Unique système répondant aux besoins multiples de ces animaux, favorisant le développement durable et le développement de la filière avicole, son essor est aujourd'hui possible par l'introduction d'œufs plein air dans les menus de la cuisine centrale.

La PMAF informe les décideurs et acheteurs publics de cette opportunité mêlant économie durable, attente citoyenne, sensibilisation des jeunes enfants et bien-être animal.

PMAF

www.pmaf.org



Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF)

8 ter en Chandellerue - BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1

Tél: +(33) 3 87 36 46 05 - Fax: +(33) 3 87 36 47 82

Email : courrier@pmaf.org - www.pmaf.org

Association dont la mission est reconnue d'utilité publique



Conditions d'élevage des poules pondeuses : une responsabilité partagée

Le statut de l'animal

En 1976, la France adopte la loi Nature qui reconnaît l'Animal comme « être sensible ». Elle mentionne que « tout animal, étant un être sensible, doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ».

En 1997, les 15 états membres de l'Union Européenne ont ratifié le traité d'Amsterdam qui permet la prise en compte du « respect du bien-être des animaux en tant que créatures douées de sensibilité ».

Selon la loi, l'animal est reconnu comme « être sensible » et par conséquent, doit être traité avec respect.

Les animaux d'élevage

Les animaux de rente, que ce soit les volailles, les porcs, les bovins, les lapins, les ovins ou les caprins, sont parmi les animaux les moins considérés par l'homme. Aussi, la Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF) s'est donnée pour mission d'améliorer leurs conditions de vie, depuis leur naissance jusqu'à leur abattage.

Les poules pondeuses

Les poules pondeuses sont des oiseaux élevés pour la production d'œufs. En France, on élève **44 millions** de poules pondeuses¹. Parmi elles, **35,5 millions** sont élevées en batteries de cages (soit **80%**). Ainsi, seules 20% des poules pondeuses sont issues d'élevages dits alternatifs (élevages au sol (3%), élevages en plein air (12,5%) et élevages biologiques (4,5%)).

Actuellement, 80% des poules pondeuses sont élevées en batteries de cages. Seules 17 % des poules élevées en France ont accès au plein air.

1. Note réalisée par le service économie de l'ITAVI en novembre 2010 sur la situation de la production et des marchés des œufs et des produits d'œufs.

Les modes d'élevage

Différents systèmes d'élevage sont utilisés pour l'élevage des poules pondeuses. Chaque système a des caractéristiques bien spécifiques :

	Cage conventionnelle	Cage aménagée	Au sol	Plein air	Biologique
Code œufs	3	3	2	1	0
Densité	18 poules/m ²	13 poules/m ²	9 poules/m ²	0,25 à 9 poules/m ²	0,25 à 6 poules/m ²
Surface disponible / poule	550 cm ² de surface utilisable	750 cm ² (dont 600 cm ² de surface utilisable)	1110 cm ²	1110 cm ²	1660 cm ²
Nombre de poules / bâtiment	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	6 000 maximum	3 000 maximum
Accès plein air	NON	NON	NON	OUI (4 m ² /poule)	OUI (4 m ² /poule)

Actuellement, quatre modes d'élevages de poules pondeuses existent. On trouve l'élevage en cage, l'élevage au sol, l'élevage en plein air et l'élevage biologique. L'élevage en cage se divise en deux catégories :

- les **cages conventionnelles**, qui permettent de loger plusieurs poules. Chacune de ces poules a, à sa disposition, **550 cm²** soit... l'équivalent d'une feuille **A4**. Le sol est grillagé et légèrement incliné.
- **Les cages aménagées**, qui offrent une surface par poule un peu plus élevée (**750 cm²** dont seulement **600 cm²** de surface utilisable, soit l'équivalent d'un petit post-it supplémentaire). Ces cages présentent quelques aménagements :

- un nid collectif
- 15 cm de perchoir par poule
- une zone de grattage

Ces cages seront les seules autorisées à partir du 1^{er} janvier 2012²

L'élevage **au sol** est un mode de production sans cage, mais qui ne permet pas aux poules d'accéder à un parcours extérieur. Le bâtiment d'élevage est aménagé de **nids** (un nid pour sept poules) et de **perchoirs**.

L'élevage **plein air** permet aux poules l'accès à un **espace extérieur**, partiellement couvert de végétation.

Enfin, les poules élevées en **élevage biologique** reçoivent une alimentation biologique et dispose d'un parcours extérieur.

Parmi les différents systèmes d'élevage qui existent, seuls les élevages plein air et biologiques offrent aux poules une surface disponible par animal importante et l'accès à un parcours extérieur.

2. Directive 1999/74/CE du Conseil du 19 juillet 1999 établissant les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses.

Une cage aménagée reste une cage

Bien que des aménagements soient obligatoires en raison de l'application de la directive, le système des cages aménagées **restent**, malgré tout, un système de **batteries de cages**. Aussi, les poules pondeuses continuent à vivre sur un sol grillagé, dans un bâtiment cloîtré, sans possibilité de voir la lumière du jour et en ayant à leur disposition :

- **750 cm²** dont seulement **600 cm²** de surface utilisable sans restriction, c'est-à-dire sans tenir compte des installations de type mangeoire ou abreuvoir.
- Un nid collectif par cage. Ce nid, correspond à un espace séparé par des bâches plastifiées qui permettent aux poules de s'isoler pour pondre.
- Des perchoirs, qui offrent seulement 15 cm par poule.
- Une zone de grattage permettant aux poules de limer leurs serres.

Besoins comportementaux

Selon l'EFSA³ (European Food Safety Authority), les priorités comportementales des poules pondeuses sont :

- Avoir accès à des nids pour la ponte. Les nids doivent être de préférence fermés et constitués de matériaux préformés ou pouvant être modelés. Il est donc nécessaire que les élevages disposent de nids appropriés et convenablement répartis.
- Boire, manger et fouiller le sol à la recherche de nourriture. Ainsi, l'utilisation d'une litière friable est primordiale car les poules passent près de 30% de leur temps à s'alimenter et à fouiller le sol.
- Se reposer et se percher toutes simultanément. Il est important que les poules aient la possibilité de se percher sur un perchoir plus élevé, la nuit.
- Étendre et battre des ailes. En effet, une poule reste un oiseau, il est donc nécessaire pour elle d'avoir l'espace suffisant pour étendre ses ailes et lisser ses plumes.
- Prendre des bains de poussière.
- Avoir des relations sociales avec des congénères choisis.

La conclusion du rapport de l'EFSA est que « l'impossibilité de satisfaire ce type de besoins comportementaux essentiels peut conduire à une frustration considérable, des carences ou des blessures néfastes à la santé et au bien-être des poules. »

Ainsi, la possibilité pour les poules élevées en cages d'exprimer leur répertoire comportemental est fortement restreint par rapport aux possibilités qu'offrent les systèmes alternatifs.

3. Rapport de l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) relatifs aux aspects de bien-être des animaux dans les différents systèmes d'élevage de poules pondeuses.

Les problèmes de bien-être, en cages

Chez les poules, l'apparition de certains comportements agressifs est une réponse à la frustration des animaux. Ainsi, le **picage** constitue un problème majeur pouvant entraîner des conséquences importantes : lésions tissulaires graves, cannibalisme et mortalité. Le picage diminue lorsque les poules ont un espace suffisant pour évoluer.

Outre le picage, d'autres problèmes peuvent être rencontrés en élevage de poules pondeuses :

- Les **fractures** : leur risque est moins élevé dans les cages aménagées et dans les systèmes alternatifs.
- Le **taux de mortalité** : il est généralement plus faible dans les systèmes les plus modernes de certaines grandes cages ou dans les systèmes alternatifs.

La frustration, due à la pauvreté du milieu dans lequel vivent les poules en cages, entraîne picage et autres problèmes de bien-être conduisant à une augmentation de la mortalité.

Un surcoût modique pour un bénéfice certain

La production d'œufs, dans des systèmes d'élevage respectueux du bien-être des animaux, induit pour l'éleveur des charges supplémentaires raisonnables par rapport à l'élevage en cages. Ces charges, reportées sur le prix d'achat, se limitent à 6 euros par an et par consommateur.

Le tableau ci-après illustre le coût supplémentaire entraîné par le changement vers un système de production alternatif (sol et plein air) :

Surcoût induit par la production d'un œuf ⁴	
Œuf au sol par rapport à un œuf de cage	0,013 €
Œuf plein air par rapport à un œuf de cage	0,026 €
Surcoût annuel pour le consommateur	
Coût du changement vers l'élevage au sol	3,06 € / an
Coût du changement vers le plein air	6,11 € / an

L'on peut ainsi accroître significativement la qualité de vie des poules pondeuses dans un système économiquement viable.

4. « Alternatives to the barren battery cage for the housing of laying hens in the European Union », Compassion in the World Farming, sur la base de l'étude socio-économique de la Commission.

Attente des consommateurs

En **2012**, la mise en application de nouvelles normes induiront des changements dans les systèmes de production. Dans le cadre de l'évolution de ces systèmes d'élevage, des études ont été menées, en France et en Europe, dans le but de connaître les attentes des consommateurs. Ainsi, selon les résultats d'une enquête commanditée par le Ministère de l'Agriculture au Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), diffusés en décembre 2009, le consommateur se dit prêt à payer plus pour garantir le bien-être animal et acheter des produits de proximité.

Deux sondages Eurobaromètre⁵ ont également été réalisés. Ils étaient consacrés à l'attitude des consommateurs à l'égard du bien-être animal, dans toute l'Union Européenne, en 2005 et 2006. Les résultats de ces sondages sont sans appel :

- **69%** des citoyens français considèrent le niveau de bien-être des poules pondeuses plutôt mauvais ou très mauvais.

Le bien-être est jugé essentiel par les citoyens qui lui attribuent un degré d'importance de **8 à 10**. Les européens jugent qu'une action prioritaire doit être particulièrement menée dans le domaine des volailles.

En 2001, un compte-rendu⁶ d'étude a permis de mettre en évidence que :

- **83%** des sondés trouvent que les batteries de cages sont des systèmes **incompatibles** avec les conditions de vie décentes des poules

- **69%** des personnes interrogées accepteraient de payer leurs œufs **plus chers** pour une amélioration des conditions de vie des poules pondeuses. Parmi eux, **43%** consentiraient à une hausse de 50% du prix, ou plus.

En Europe, les acteurs de la grande distribution multiplient les démarches d'assurance qualité en faveur du bien-être animal, en adoptant des politiques d'achat excluant les œufs de poules élevées en batterie. C'est le cas, par exemple de Carrefour, Cora, Lidl et de tous les supermarchés d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Autriche et de Suisse.

Dans l'industrie des produits transformés ainsi que dans la restauration hors foyer, le bien-être animal et les conditions d'élevage des poules pondeuses sont de plus en plus pris en considération. Dans l'ensemble des pays de l'UE, Unilever (pour ses marques Amora et Maille en France) a officiellement renoncé à recourir à des œufs de batterie pour confectionner ses sauces et mayonnaises. McDonald's a pris des engagements similaires dans tous ses restaurants européens.

Les tendances sociétales sont claires : les français sont de plus en plus concernés par le bien-être animal en tant que citoyens, ce qui se répercute sur leurs actes de consommation courante. Ils sont notamment prêt à payer plus cher pour des œufs plein air dans le commerce.

5. « Attitudes of consumers towards the welfare of farmed animals » et « Attitudes of EU citizens towards Animal Welfare ». Enquêtes Eurobaromètre sur l'attitude des consommateurs à l'égard du bien-être des animaux d'élevage, 2005-2006.

6. Etude réalisée par l'ITAVI en février 2001 sur l'impact des systèmes d'élevage des poules pondeuses sur la demande des consommateurs finaux, des distributeurs et des industriels. Approche de l'élasticité de la demande des différents utilisateurs.

Etat des lieux de l'élevage en cage en France

La directive européenne adoptée le 19 juillet 1999 a toléré un délai de 12 ans pour que les éleveurs s'équipent en cages aménagées. Or, une enquête⁷ a révélé que 74% des exploitations possédant des cages non aménageables ne pensaient pas être aux normes d'ici 2012.

Aussi, selon l'industrie de l'œuf, 29% des œufs commercialisés seront des œufs issus de poules élevées en cages. Il est donc fortement préférable de privilégier les œufs plein air afin de se prémunir d'œufs de batteries de cages devenus illégaux.

Ainsi, à partir de janvier prochain, consommer des œufs issus de poules élevées en cage, c'est prendre le risque de consommer des œufs produits illégalement.

Œufs plein air et commande publique, l'équation réussie

En repensant les modes d'approvisionnement en œufs plein air de la restauration collective, les municipalités optent pour une démarche intégrant des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et de bien-être animal en lien avec un secteur avicole en pleine mutation.

Ce, sans nécessairement augmenter le coût des repas fournis.

La commande publique peut prendre en compte différents paramètres pour évoluer en :

- ajoutant les œufs plein air aux « 20% bio dans la restauration collective », engagement du Grenelle de l'environnement ;
- ajoutant les œufs plein air à la démarche municipale d'approvisionnement par des filières courtes, si c'est la politique locale existante ;
- fractionnant les appels d'offre et isolant les segments « œufs » ;
- passant des appels d'offre portant sur des petits volumes, les producteurs étant assurés d'honorer leurs engagements ;
- choisissant la commande publique la plus adaptée aux besoins de la municipalité pour que l'approvisionnement soit pérennisé : du traitement de gré à gré pour une commande inférieure à 4 000€ aux différents seuils de marché public en passant par la prestation pour besoins occasionnels.

Comment la PMAF peut-elle vous aider à réaliser ce projet ?

La Protection mondiale des animaux de ferme peut vous aider dans votre volonté d'améliorer les conditions de vie des poules pondeuses en :

- vous procurant la liste des fournisseurs d'ovoproduits issus de productions alternatives ;
- mettant à votre disposition des outils et des actions de communication institutionnelle ou grand public ;
- promouvant votre démarche sur notre site internet www.œufs.org (site dédié de la PMAF qui a déjà reçu plus de 200 000 visiteurs).

7. Etude par l'ITAVI sur la caractérisation des exploitations de la filière ponte française à partir de l'Enquête Aviculture 2008



Présentation de la PMAF

La Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF) est une association dont la mission est reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral du 16 avril 2010. Fondée en 1994, elle œuvre depuis pour le développement d'une agriculture durable, conciliant les besoins des animaux, le respect de l'environnement, les contraintes du monde agricole et les attentes des consommateurs au bénéfice de tous. Créée par Ghislain Zuccolo, directeur de la PMAF, l'association agit à travers l'édition de documents, la réalisation de film, d'enquêtes de terrain, de campagnes d'information, d'organisation de conférences de presse... C'est aussi un partenaire reconnu des pouvoirs publics et de la gendarmerie nationale car elle apporte avis et conseils à tous ceux chargés de mettre en œuvre ou de faire appliquer la réglementation qui protège les animaux d'élevage.

Qui est Wonderpoule ?

C'est une super-héroïne à plumes qui a pour rôle d'aider les consommateurs à décrypter les codes sur les œufs et à se méfier des emballages bucoliques qui peuvent porter à confusion. Ainsi les consommateurs sont avertis et peuvent favoriser les élevages plein air par leurs actes d'achats.

Ouvert en 2007, près de 200 000 internautes ont visité le site www.oeufs.org pour s'informer de la signification des codes sur les œufs et sur les modes d'élevage des poules pondeuses.

Née en juin 2007, Wonderpoule comptabilise plus de 30 stands à son actif. Accompagnée de l'équipe de la PMAF, elle se rend sur des salons, des stands ou des marchés afin d'informer les consommateurs sur ses congénères les poules pondeuses. Appréciée des médias, Wonderpoule compte à son actif près de 160 interventions médiatiques, dont 11 interventions télévisées !

Contact

Thomas GRANDMOUGIN, chargé des Affaires Institutionnelles
Thomas.Grandmougin@pmaf.org
03.87.36.46.05